

Rapport du Président

Commission Permanente du vendredi 15 avril 2011

Service instructeur Service de l'Environnement et de l'Agriculture **N°** CP-2011-4-6-6

Service consulté

C251, C751 ET C233 GERPLAN: MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS

Résumé : Dans le cadre du GERPLAN des communautés de communes de la Vallée de Saint-Amarin et du Pays de Thann, le Département est sollicité pour :

- la promotion du magasin de producteurs « Saveurs et couleurs de la montagne » à HUSSEREN-WESSERLING,
- la deuxième tranche de l'aménagement d'un jardin médiéval à THANN,
- la plantation d'une ligne de végétation à ASPACH-LE-HAUT.

Par ailleurs, dans le cadre du programme de valorisation du patrimoine arboré la commune de HIRTZBACH sollicite l'aide financière du Département pour effectuer des travaux d'entretien sur un alignement de tilleuls remarquables.

Il vous est proposé de financer ces demandes pour un montant total de 13.847€.

GERPLAN de la communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin

Promotion du magasin de producteurs « Saveurs et couleurs de la montagne »

Le groupement d'intérêt économique (GIE) « la ferme de Wesserling » à l'origine du magasin de producteurs « Saveurs et couleurs de la montagne » à HUSSEREN-WESSERLING souhaite mieux faire connaître ce lieu de vente collectif auprès des habitants et des touristes. Il envisage ainsi la réalisation :

- d'une plaquette de promotion du magasin,
- de panneaux de présentation des agriculteurs adhérents et de leurs produits,
- d'un site internet.

Cette action figure dans le programme prévisionnel GERPLAN 2010 de la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 3 mai 2010.

Le montant éligible de ce projet étant de 9.130 €, l'aide départementale serait de 4.565 € (taux d'aide de 50 %) qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 6574, fonction 738.

GERPLAN de la communauté de communes du Pays de Thann

Les 2 actions ci-dessous figurent dans le programme prévisionnel GERPLAN 2010 de la communauté de communes du Pays de Thann, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 3 mai 2010.

Aménagement du jardin médiéval à THANN - tranche 2

La commune de THANN aménage un jardin médiéval qui s'inscrit dans le cadre d'un programme global de valorisation du site des ruines du château de l'Engelbourg.

Ce projet a été programmé en deux parties. La première tranche (2009) a permis de mettre en valeur une partie du coteau de l'Engelbourg en ouvrant des points de vue. La deuxième phase d'intervention comprend la réalisation du jardin médiéval avec la création de murets de pierre sèche.

Le montant éligible de cette action étant de 14.500 € HT, l'aide départementale serait de 5.800 € (taux d'aide de 40%) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 20414, fonction 74.

Plantation d'une ligne de végétation à ASPACH-LE-HAUT

La commune d'ASPACH-LE-HAUT souhaite planter une ligne d'arbres et d'arbustes de variétés locales au lieu dit « espace jeune ».

Le montant éligible de cette action étant de 1.275 €, l'aide départementale serait de 510 € (taux d'aide de 40 %) qui seront prélevés sur le programme C233, chapitre 204, nature 20414, fonction 738.

Travaux d'entretien sur un alignement de tilleuls remarquables

La Commune de HIRTZBACH, suite à un diagnostic et un plan de gestion réalisés en 2009, a décidé d'effectuer des travaux d'entretien sur 41 tilleuls classés à l'inventaire départemental des arbres remarquables.

Dans le cadre du programme départemental de valorisation du patrimoine arboré, les travaux d'entretien effectués sur des arbres remarquables appartenant à des communes sont subventionnés selon le barème des travaux de voirie.

Le montant éligible de cette action étant de 12.382 €, l'aide départementale serait de 2.972 € (taux d'aide de 24 %) qui seront prélevés sur le programme C233, chapitre 204, nature 20414, fonction 738.

ശശശശശശശശ

Au regard de ces éléments, je vous propose, dans le cadre de la démarche GERPLAN et de la valorisation du patrimoine arboré, d'accorder une subvention :

• au GIE « la ferme de Wesserling » pour la promotion du magasin de producteurs « Saveurs et couleurs de la montagne », dont le montant serait de 4.565 € (montant éligible de 9.130 €, taux d'intervention de 50 %), les crédits nécessaires étant prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 6574, fonction 738;

- à la commune de THANN, pour l'aménagement de la deuxième tranche du jardin médiéval, dont le montant serait de 5.800 € (montant éligible de 14.500 €, taux d'intervention de 40%), les crédits nécessaires étant prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 20414, fonction 74;
- à la commune d'ASPACH-LE-HAUT pour la plantation d'une ligne de végétation pour un montant de 510 € (montant éligible de 1.275 €, taux d'intervention de 40%), les crédits nécessaires étant prélevés sur le programme C233, chapitre 204, nature 20414, fonction 738;
- à la commune de HIRTZBACH pour des travaux d'entretien sur un alignement de tilleuls remarquables pour un montant de 2.972 €, (montant éligible 12.382 €, taux d'intervention de 24%), les crédits nécessaires étant prélevés sur le programme C233, chapitre 204, nature 20414, fonction 738.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 AVRIL 2011

Actions GERPLAN (F) PROGRAMME 2011

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant de la subvention
GPL03852	GIE LA FERME DE WESSERLING - MOLLAU Promotion du magasin de producteurs "Saveurs et couleurs de la montagne" Montant subventionnable : 9 130,00 Taux : 50%	4 565,00
	Total	4.565.00

Total 4 565,00

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 AVRIL 2011

Actions GERPLAN (E) PROGRAMME 2011

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GPL03826	THANN Aménagement d'un jardin médiéval - 2ème tranche	14 500,00	40%	5 800,00
			Total	5 800,00

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 AVRIL 2011

Valorisation du patrimoine arboré PROGRAMME 2011

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
VPA03619	ASPACH-LE-HAUT Plantation de lignes de végétation à Aspach-le-Haut	1 275,00	40%	510,00
VPA03622	HIRTZBACH valorisation patrimoine arboré 2011 - arbres remarquables 41 tilleuls	0,00		2 972,00
			Total	3 482,00